

2.12.79

BANALISE

PROCES VERBAL
D'ENQUETE PRELIMINAIRE

PV n° 1710
du 2 décembre 1979

L'an mil neuf cent soixante dix-neuf,
le vingt deux décembre,

Nous

gendarme, A.P.J

gendarme, A.P.J

de la brigade

(Loiret).

ANALYSE

enseignements Administratifs

. Survol de la région de
PITHIVIERS par des objets
volants non identifiés.

Vu les articles 20 et 75 du Code de procédure
pénale;

Rapportons les opérations suivantes que nous avons
effectuées agissant en uniforme et conformément
aux ordres de nos chefs.

5ème EXPEDITION

Vu et transmis par le
Commandant de brigade

- 1° PREAMBULE -

à

M. le Ministre des
Armées, Direction de
la Gendarmerie et de la
Justice Militaire
à PARIS.

-- Le deux décembre mil neuf cent soixante dix-neuf à
vingt et une heure, Monsieur _____ et sa con-
cubine Madame _____ épouse _____, se pré-
sentent au bureau de notre brigade et nous affirment
que ce même jour vers dix-huit heures trente ils ont
aperçus dans le ciel plusieurs objets volants non
identifiés (O.V.N.I).

, le 26
décembre 1979

-- Lors de l'observation de ces phénomènes les intéres-
sés se déplaçaient à pieds dans l'agglomération de
PITHIVIERS (45).

- 2° CONSTATATIONS ET MESURES CONSERVATOIRES

-- Nous rendons compte de ces faits à notre Commandant
de Compagnie puis nous nous transportons sur les lieux
de l'observation.

-- Nous parcourons l'itinéraire suivi par M.
et Madame _____ mais aucune lumière n'est visible dans
le ciel sauf celles émises par un avion qui survole
l'agglomération de PITHIVIERS (45).

- 3° ENQUETE -

Le 2 décembre 1979 à 22 heures, au bureau de notre
brigade, nous gendarme _____ entendons :

M.

qui déclare :

.../...

(deuxième feuillet)

-- Ce jour, vers 18 heures 30 je me promenaiss dans l'agglomération de LITRIVIERES en compagnie de Madame

et de trois de ses enfants âgés respectivement de 12, 10 et 9 ans.

-- A un moment, Madame et moi-même avons regardé en l'air et avons remarqué la présence de lumières rouges, vertes et violettes dans le ciel. Tout d'abord nous avons pensé qu'il s'agissait d'un avion mais peu de temps après elles se sont rapprochées et formaient des triangles. Il s'agissait en fait de huit engins qui émettaient chacun plusieurs lumières de couleurs différentes à savoir : rouges, vertes, jaunes et bleues.

-- Ces engins de forme triangulaire n'émettaient qu'un sifflement et avaient la taille d'un avion. Les lumières étaient situées à l'arrière et dans l'ordre suivant de la gauche vers la droite : vertes, jaunes, bleues et rouges; elles clignotaient toutes.

-- Je tiens à préciser que ces engins se sont immobilisés au-dessus de nous en restant à la même altitude puis ils se sont éloignés en direction de MAREAUX AUX BOIS (45).

-- Alors que nous reprenions notre chemin, d'autres engins sont apparus et ce n'était pas les mêmes. Il y en avait huit également. Ils venaient de la direction du Nord et se suivaient à la file indienne. Ils ont tous pris la direction de MAREAUX AUX BOIS (45).

-- Au moment de ces faits le ciel n'était pas étoilé. Il n'y avait ni vent ni brume et le ciel était dégagé.

-- Je suis formel, il ne s'agissait pas d'avions.

-- J'ai effectivement été informé par voie de presse que des phénomènes semblables ont été aperçus à MAREAUX AUX BOIS (45). Je sais également qu'au lieu-dit "La Groue" commune de DADONVILLE (45) est implantée une balise servant à la circulation aérienne et c'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle cela m'a paru bizarre car ces engins prenaient tous la direction de la balise.

-- Je ne peux rien dire de plus sur ces phénomènes que j'ai constaté pendant environ 20 minutes.

-- Tout d'abord je ne voulais pas venir vous en parler mais j'en ai informé mon frère et ce dernier m'a demandé de venir vous voir afin d'effectuer une déclaration.

Le 2 décembre 1979 à 22 heures 40,

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

(a signé au carnet de déclarations)

Le 2 décembre 1979 à 22 heures, nous gendarme entendons :

Madame

qui déclare :

-- Ce jour vers 18 heures 30 j'ai quitté mon domicile en compagnie de mon concubin et de mes trois enfants.

-- En arrivant sur la place de l'Abbaye mon attention a été attirée par deux lumières jaunes dans le ciel.

.../...

(troisième feuillet)

Elles étaient très rapprochées et faisaient penser à deux projecteurs.-----

-- Quelques minutes plus tard alors que je me trouvais rue de Fricambault j'ai vu trois lumières disposées horizontalement. La plus à gauche était verte, celle du milieu violette et celle de droite rouge; celles situées aux deux extrémités clignotaient de la même manière qu'un giro-phare.

-- Un peu plus tard, en arrivant sur le Mail Est, j'ai vu le même phénomène répété en trois fois, c'est à dire trois groupes de trois lumières, disposés en triangle et immobiles. Pendant 10 à 15 minutes nous avons observé ces choses et elles n'ont pas bougé.-----

-- J'ai continué à marcher et en arrivant dans la ruelle du Val Saint Jean il m'a semblé que tous ces engins se dirigeaient vers ASCOUX (45).-----

-- Ces engins ne se trouvaient pas très haut dans le ciel et à l'exception d'un sifflement je n'ai rien entendu. Je n'ai en aucun cas entendu un bruit de moteur ou de réacteur. A mon avis il ne s'agissait pas d'avions.-----

-- J'ai compté au total huit engins, et ils se déplaçaient les uns derrière les autres.-----

-- Je ne peux apporter aucune autre précision.-----

Le 2 décembre 1979 à 22 heures 30.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

(a signé au carnet de déclarations)

Les enfants [] ont tous confirmé verbalement les dires de leur mère et ceux de M. [] .

Les recherches entreprises en vue de recueillir d'autres témoignages se sont avérées négatives, toutes les personnes contactées n'ayant rien remarqué.

Nous annexons au présent procès-verbal deux plans de situation sur lesquels figurent l'axe de vol des engins aperçus et les différents lieux d'où ils ont été observés.

Mentionnons également qu'une balise de repère pour la circulation aérienne est implantée à un kilomètre au Sud de l'agglomération de PITHIVIERS et que de nombreux avions passent au-dessus d'elle.

- 3° CLOTURE -

SIX EXPEDITIONS DESTINEES :

- La première, à M. le Préfet de la Région Centre, Préfet du Loiret à ORLEANS.
- La deuxième, à M. le Procureur de la République à ORLEANS.
- La troisième, à M. le Général Commandant la 2ème Région Aérienne à VELISY VILLAGUILLAY.

.../...

(quatrième feuillet)

- La quatrième et la cinquième, à M. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (Bureau emploi renseignement, section opération).
 - La sixième, aux archives.
-

Fait et clos à

le 23 décembre 1979

Le gendarme
(A.P.J.)

Le Gendarme
(A.P.J.)

- PLAN DE SITUATION -

Axe de vol des engins

○ Balise navigation aérienne.

